



Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : **15**
présents : **15**
votants : **15**

DATE de CONVOCATION :
30/03/2026

DATE D'AFFICHAGE :
07/04/2026

Délibération n°:
2026 04 03 9

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le

.....
date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 060-216001180-20260403-D202604039-DE

Séance du 03 Avril 2026

OBJET : CONTRAT D'ENGAGEMENT 2026 AU CENTRE SOCIAL RURAL DE GUISCARD

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 30/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Claude HERIOT, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

M

me le maire explique que le Centre Social de Guiscard propose aux enfants de Caisnes la possibilité de participer au centre aéré situé à Carlepont : le mercredi, pendant les petites vacances et au mois de juillet.

La contribution de la commune est à hauteur de 9€ par jour et par enfant ou 4,5€ pour la demi-journée par jour et par enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour la reconduction pour 2026 du contrat d'engagement avec le centre Social Rural de Guiscard.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 07/04/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*

